



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Sénateur du Loiret
Questeur du Sénat
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le 24 AOÛT 2023

Réf. : 23-010430-D/BDC-SCEM

Monsieur le Ministre,

Le président de la République a annoncé, dans son discours du 28 octobre 2022, le renforcement des moyens matériels des services d'incendie et de secours (SIS), dédiés à la détection et à la lutte contre les feux de forêt dans le cadre des pactes capacitaires. Cette annonce a été immédiatement suivie d'effet avec 150 millions d'euros de crédits ouverts par la loi de finances pour 2023.

L'effort de cofinancement de l'État est ainsi inédit. Il est à la hauteur de la situation et j'ai l'honneur de vous informer qu'il se concrétisera, pour le département du Loiret, par une subvention d'un montant de 808 708 euros.

Cette subvention souligne l'engagement du Gouvernement pour améliorer les moyens dévolus à la sécurité civile. Les pactes capacitaires vont permettre à terme l'accroissement significatif du nombre de colonnes de renfort de sapeurs-pompiers et ainsi conforter nos capacités de solidarité nationale.

Les projets d'investissements qui sont cofinancés par l'État ont été identifiés en étroite concertation avec les élus locaux, qui assurent la gouvernance locale des SIS, comme avec leurs associations nationales représentatives.

Plusieurs initiatives seront prises dans les prochains mois afin d'accompagner les SIS et les élus locaux dans la mise en place de cette démarche sur d'autres risques que les feux de forêt.

La préfète de la région Centre-Val-de-Loire, préfète du Loiret, qui reste votre interlocutrice sur ce sujet stratégique pour la sécurité civile dans votre département, ne manquera pas de vous en informer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Sincèrement

Gérald DARMANIN

Copies : Madame la préfète de la région Centre-Val-de-Loire, préfète du Loiret
Monsieur le préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

